

EDITIONS DE CHAQUE JOUR
1^{re} Edition (Soir) : Bordeaux, Paris et...
2^e Edition (Soir) : Bordeaux, Paris et...
3^e Edition (Soir) : Bordeaux, Paris et...

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone 103-37.
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone 103-37.

TARIF
Annonces de jour...
Annonces de nuit...
Annonces de long terme...

LES PORTS FRANCS

Enfin nous avons pu discuter en séance publique la création de zones franches dans les ports maritimes. Nous avons accouché le débat à la réforme des entrepôts. Grâce à cette procédure, nous avons pu saisir la Chambre et l'opinion publique d'un problème posé depuis plus de vingt ans, mais dont, par des subterfuges variés, on ajournait constamment non pas seulement la solution, mais même l'examen.

M. Charles Roux, rapporteur du budget du commerce, signalait, dès 1898, les heureux résultats obtenus en France par le développement du commerce d'exportation et de la marine marchande. Diverses propositions d'initiative parlementaire furent présentées, notamment par MM. Thiérry Jourde, Antide Boyer, Louis Brunet. Dans la législature de 1898 à 1902, après une minutieuse enquête dans les pays étrangers, la commission du commerce se prononça en faveur de la réforme. M. Muzet, député de Paris, fit un rapport, puis, malheureusement, ne put venir en discussion avant la fin de la législature.

Le Raccourcissement du Front

Avant que le maréchal Hindenburg fut nommé généralissime, il avait conseillé, dit-on, à Guillaume II, de raccourcir le front allemand occidental. Cette mesure avait été suivie d'une défense plus intense, en présence des effectifs français toujours croissants. Le Kaiser refusa. Cependant, le raccourcissement du front allemand, devenu le chef suprême des armées, a mis son nom à la disposition de la France. Quelle est l'importance de ce premier raccourcissement? Pour s'en rendre compte, il faut prendre une carte d'état-major



et mesurer les longueurs respectives du front au 17 mars, date à laquelle a commencé la retraite, et le front au 27, faits d'après les Communiqués officiels. Le premier est connu, le second l'est trop petite, nous donnons ci-dessous l'énumération des localités les plus avancées occupées par nous, et celles aux environs desquelles nous nous sommes établis.

APRES LA RETRAITE DES BARBARES



INTERIEUR D'UNE MAISON A NOYON

A LA CHAMBRE

La séance du samedi 31 mars.
LA COMMISSION DU GOUVERNEMENT
Paris, 31 mars. — A propos de la discussion des crédits relatifs à la création des nouveaux secrétariats d'Etat, à la nomination de nouveaux ministres, M. Dubouche (Seine) se plaint de l'instabilité ministérielle. Il demande que les attributions des ministres soient déterminées pour toujours, et se plaint que le comité de guerre ne fonctionne plus suite de l'augmentation du nombre de ses membres, que les attributions des ministres ne sont plus adaptées.

Les Interpellations sur le Ravitaillement

Avant les projets sur le blé et la farine sont insérées l'ordre du jour les interpellations de M. Comper-Morel sur le ravitaillement, et de M. Fréderic (Seine) sur le ravitaillement en produits alimentaires et en combustibles.
M. Comper-Morel trouve insuffisantes les explications de M. le ministre du ravitaillement, dans la séance d'hier, surtout en ce qui concerne le manque de pommes de terre, les réserves de blé, le ravitaillement général et la réquisition de tous les stocks de pommes de terre pour pallier à la disette.

La Taxation du Blé

Paris, 31 mars. — Le projet du gouvernement relatif à la taxation du blé a provoqué de vives réactions. C'est ainsi que MM. Paturot, Baromet, Cornier, Lucien Dumont et autres députés ont demandé le relèvement de la taxe des céréales. Le débat sur les blés est renvoyé à lundi, 6 avril, à 7 heures.

Reprise des Interpellations

M. Viollette, ministre du ravitaillement, a répondu aux interpellations de M. Comper-Morel et de M. Fréderic. Il a déclaré que le gouvernement était résolu à assurer le ravitaillement de la France, et qu'il n'hésiterait pas à recourir à toutes les mesures nécessaires.

Le Travail de destruction d'été

Le travail de destruction d'été a été accompli, sous la menace ennemie, par les ouvriers agricoles du pays. Les récoltes ont été détruites pour empêcher l'ennemi de les utiliser.

LETTRES PARISIENNES

Paris, 30 mars.
Quand au début de l'invasion allemande, il fut établi que l'ennemi faisait la guerre non-seulement à nos armées mais aussi à la nation elle-même, je criai vengeance. Il se trouva, à ce moment, de bonnes âmes pour me rappeler au sens de la civilisation. Un de nos généraux les plus distingués, mais dont la psychologie n'égalait point la valeur guerrière, prononça, non sans solennité, ces paroles naïves : « Quand nous entrerons en Allemagne, nous donnerons aux Allemands des secours de civilisation. »

AU SENAT

La Haute Paie pour les Hommes du Front
M. Millière-Lacroix, au nom de la commission des finances, rapporte sur le projet de loi relatif aux douzièmes provisoires la proposition de loi relative à la haute paie pour les hommes du front.

Les Crimes allemands

Le Président Jaurès a demandé au Sénat de voter une loi relative aux crimes allemands. Il a souligné les atrocités commises par l'ennemi contre les civils et les soldats blessés.

La Nouvelle Russie

LA NOUVELLE RUSSIE
POUR LA POLOGNE
Envoiant Manifeste du Gouvernement provisoire
Petrograd, 31 mars. — Voici le texte de la Proclamation que le gouvernement provisoire a adressée aux Polonais :

Un Emprunt de la Ville de Paris

Paris, 31 mars. — Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le projet d'emprunt de 63 millions.

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE

Le Martyre d'un Policier

Par Jules DE GASTYNE

Dans quelle fièvre se passa cette journée pour ma pauvre enfant ! Je ne saurais vous le dire. La médecin, venu dans l'après-midi, lui trouva la poitrine très agitée, sans constater cependant une aggravation dans son état.

Le Martyre d'un Policier

— Oh ! le mortuaire pas, ma sœur, la joie me donnera du courage et des forces. — Attendez à demain, vous vous leverez, et nous verrons ce que vous pouvez faire. — Oui, demain, mais pas plus tard. S'il venait à aller, ça irait. — M. Léon ? Il est plus malade que vous et il restera dans son lit plus longtemps. Vous n'avez rien à craindre pour l'instant de ce côté.

Le Martyre d'un Policier

— Elle est l'heure, ma sœur ? La religieuse, avec un geste d'apaisement. — Pas encore, mon enfant. Reposez-vous ! Elle allait entre-bâiller la porte doucement et écoutait. — Elle revenait ensuite, marchant sur la pointe des pieds, au lit de la malade. — Ne vous impatientez pas, je vous avertirai ! Elle s'assaya auprès d'elle. — Quelques minutes se passèrent, et Ninette s'agitait de nouveau. — D'un geste, la sœur la calma, prêtait de l'huile à la chambre, et la prenant par la main, l'entraîna dans le couloir obscur et glacé sur lequel s'ouvraient toutes les chambres du premier étage. — Le silence était profond, troublé seulement par l'interlocution, par le sifflement du treillis sur les murailles ou les fracs des tules qu'il agitaient. — Surtout, recommanda la sœur, pas de bruit !

Superbe Avance anglaise

Paris, 31 mars. — Les opérations ont continué à se dérouler dans la nuit dernière, sous le feu de nos troupes. Les opérations ont été particulièrement actives dans la région de Valenciennes, où nos troupes ont pris l'initiative de nouvelles attaques. Nos adversaires ont encore multiplié leurs tentatives de percées, mais nos troupes ont résisté avec une remarquable fermeté. Nos positions sont toujours tenues sans aucune difficulté.

COMMUNIQUÉ ANGLAIS

Du 31 Mars (20 heures 30)

Heudicourt a été enlevé par nos troupes dans la soirée d'hier. Une avance imminente a été depuis lors effectuée à l'est de ce village; un certain nombre de prisonniers ont été faits. Les villages de Marcellin, Vermand et Soyecourt ont été également occupés sans grande résistance. L'ennemi a été forcé d'évacuer, sous le feu de notre artillerie, le village de Saint-Étienne, dont nous avons aussitôt pris possession. Notre progression s'est poursuivie aujourd'hui dans la vallée de la Colonne. Nous nous sommes emparés de Jeancourt, Herilly et Hestocourt.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 31 Mars (14 heures)

Entre la SOMME ET LOISE, la lutte d'artillerie a été assez vive dans la soirée de HENAY. AU SUD DE L'ALBETTES, nous avons attaqué avec succès les positions ennemies en plusieurs points du front NEUVILLE-SUR-LOGNON. Nos troupes ont réalisé de sérieux progrès à l'est de cette ligne et enlevé brillamment plusieurs points d'appui importants, malgré l'énergique défense des Allemands. En CHAMPAGNE, les Allemands ont multiplié les tentatives sur les positions que nous avons reconquises hier à la nuit, ils ont dirigé successivement cinq contre-attaques violentes qui ont été brisées par nos troupes de mitrailleuses et de tirs de barrage. L'ennemi a subi des pertes très sérieuses. Le chiffre des prisonniers atteint quatre-vingt, dont deux officiers.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 31 Mars (23 heures)

AU NORD ET AU SUD DE LOISE, faible activité de l'artillerie au cours de la journée. Dans la région AU NORD DE SOISSONS, l'ennemi a dirigé deux contre-attaques sur les positions que nous avons reconquises au nord-est de VRENGNY. Ces deux tentatives ont été repoussées par nos troupes. Sur la RIVE GAUCHE DE LA MEUSE, notre artillerie a exécuté des tirs de destruction sur les organisations allemandes de la côte 301. Journée relativement calme sur le reste du front.

Sur le Front occidental

Des Obus sur Arras
Paris, 31 mars. — Depuis quelques semaines, les troupes anglaises multiplient les raids autour d'Arras. Ces raids ont été particulièrement actifs dans la région de Valenciennes, où nos troupes ont pris l'initiative de nouvelles attaques.

La Guerre aérienne

Autour de Dunkerque
Paris, 31 mars (officiel). — Hier, dans la soirée, des avions allemands ont lancé des bombes sur la région de Dunkerque. Deux personnes de la population civile ont été tuées, trois blessées.

Le Bombardement de Zebrugg

Amsterdam, 31 mars. — Au cours du bombardement de Zebrugg, mardi soir, par les avions alliés, un hôtel qui servait de quartier général aux Allemands a été détruit. Environ vingt cadavres allemands furent retrouvés dans les débris.

Canonnade dans la Mer du Nord

Londres, 31 mars (officiel). — Pendant la nuit du 28 au 29 mars, une canonnade avait été entendue en mer à quelques milles de l'ennemi, qui avait disparu.

Opérations de l'Armée d'Orient

En février-mars 1917
Londres, 31 mars. — Les opérations de l'Armée d'Orient ont été particulièrement actives dans la région de Valenciennes, où nos troupes ont pris l'initiative de nouvelles attaques.

Front de Macédoine

Salonique, 31 mars. — La journée du 30 mars a été particulièrement calme sur le front des armées alliées d'Orient.

Les Bombardements de Reims

Paris, 31 mars. — Les bombardements de Reims ont été particulièrement actifs dans la région de Valenciennes, où nos troupes ont pris l'initiative de nouvelles attaques.

Député français emprisonné par les Allemands

Zurich, 31 mars. — M. Inghels, député du département du Nord, a été condamné par les autorités allemandes à trois mois de prison pour s'être opposé aux déportations.

Situation alimentaire

NOUVELLES MESURES OFFICIELLES
Paris, 31 mars. — Voici le programme économique du gouvernement. Le M. Maurice Viollette, ministre du ravitaillement, a exposé hier à la Chambre l'importance de la situation alimentaire.

En Angleterre

On renonce à la Limitation des Plats
Londres, 31 mars. — Deux nouvelles prononciations vont être publiées par lord Devonport, le contrôleur de l'alimentation anglaise. L'une établit les sortes de pâtisseries permises et l'autre les restrictions des pâtisseries de la table.

Au Mexique

Sujets britanniques tués
Galveston, 31 mars. — Des passagers britanniques ont été tués dans la nuit dernière par des avions allemands.

En Allemagne

Genève, 31 mars. — La presse allemande est unanime à reconnaître que la dernière séance du Reichstag a permis aux socialistes de livrer au gouvernement un violent combat en vue d'obtenir une modification de la Constitution.

Un Acte public des Polonais

Il réclame l'exécution de la Promesse du 5 novembre 1918
A une conférence de l'Union nationale polonaise, il a été question de l'organisation de l'armée polonaise et de la Constitution de l'Etat polonais.

Etats-Unis et Allemagne

UN GRAND CONSEIL A WASHINGTON
Les Mesures urgentes
Washington, 31 mars. — Le cabinet a tenu un grand conseil avant la session spéciale du Congrès qui débute le 4 avril.

La Répartition du Charbon en France

Une Conférence de M. Ch. Chaumet

La Havre, 31 mars. — C'est un joli programme de répartition de notre pays, notre collaborateur Charles Chaumet, député de la Gironde, a développé hier au Grand-Théâtre.

Le parti a été éloquent et pondéré, en montrant une sage expérience des hommes de choses.

Pour parvenir au développement d'un programme économique en rapport avec les aspirations de tous les bons Français, il nous faut renouveler la lutte contre les fléaux de la dégradation, contre l'alcoolisme, les tuberculoses, les maladies, les familles nombreuses des avantages palpables et moraux.

M. Chaumet ne parle pas de supprimer l'alcool; il se montre sceptique sur les effets de la prohibition. Il nous faut donc nous occuper de la répartition du charbon.

Le commerce de l'alcool est une des sources de richesse de notre pays. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

L'orateur a insisté sur le fait que le charbon est la base de notre économie. Il faut donc assurer sa répartition équitable.

Pour accorder des avantages aux familles nombreuses, il faut penser à ce que contiennent les enfants et faire en sorte qu'ils ne soient pas une charge pour la famille.

Abordant la question purement économique, le conférencier rappelle que la France exporte pour 7 milliards de marchandises par an et qu'elle doit rester un pays économiquement indépendant.

Individuellement et collectivement, les Français n'ont pas à se plaindre de l'Allemagne, mais il faut vouloir devenir plus industrieux, plus techniques et plus professionnels.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

La Répartition du Charbon en France

Une Conférence de M. Ch. Chaumet

La Havre, 31 mars. — C'est un joli programme de répartition de notre pays, notre collaborateur Charles Chaumet, député de la Gironde, a développé hier au Grand-Théâtre.

Le parti a été éloquent et pondéré, en montrant une sage expérience des hommes de choses.

Pour parvenir au développement d'un programme économique en rapport avec les aspirations de tous les bons Français, il nous faut renouveler la lutte contre les fléaux de la dégradation, contre l'alcoolisme, les tuberculoses, les maladies, les familles nombreuses des avantages palpables et moraux.

M. Chaumet ne parle pas de supprimer l'alcool; il se montre sceptique sur les effets de la prohibition. Il nous faut donc nous occuper de la répartition du charbon.

Le commerce de l'alcool est une des sources de richesse de notre pays. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

L'orateur a insisté sur le fait que le charbon est la base de notre économie. Il faut donc assurer sa répartition équitable.

Pour accorder des avantages aux familles nombreuses, il faut penser à ce que contiennent les enfants et faire en sorte qu'ils ne soient pas une charge pour la famille.

Abordant la question purement économique, le conférencier rappelle que la France exporte pour 7 milliards de marchandises par an et qu'elle doit rester un pays économiquement indépendant.

Individuellement et collectivement, les Français n'ont pas à se plaindre de l'Allemagne, mais il faut vouloir devenir plus industrieux, plus techniques et plus professionnels.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

La Répartition du Charbon en France

Une Conférence de M. Ch. Chaumet

La Havre, 31 mars. — C'est un joli programme de répartition de notre pays, notre collaborateur Charles Chaumet, député de la Gironde, a développé hier au Grand-Théâtre.

Le parti a été éloquent et pondéré, en montrant une sage expérience des hommes de choses.

Pour parvenir au développement d'un programme économique en rapport avec les aspirations de tous les bons Français, il nous faut renouveler la lutte contre les fléaux de la dégradation, contre l'alcoolisme, les tuberculoses, les maladies, les familles nombreuses des avantages palpables et moraux.

M. Chaumet ne parle pas de supprimer l'alcool; il se montre sceptique sur les effets de la prohibition. Il nous faut donc nous occuper de la répartition du charbon.

Le commerce de l'alcool est une des sources de richesse de notre pays. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

L'orateur a insisté sur le fait que le charbon est la base de notre économie. Il faut donc assurer sa répartition équitable.

Pour accorder des avantages aux familles nombreuses, il faut penser à ce que contiennent les enfants et faire en sorte qu'ils ne soient pas une charge pour la famille.

Abordant la question purement économique, le conférencier rappelle que la France exporte pour 7 milliards de marchandises par an et qu'elle doit rester un pays économiquement indépendant.

Individuellement et collectivement, les Français n'ont pas à se plaindre de l'Allemagne, mais il faut vouloir devenir plus industrieux, plus techniques et plus professionnels.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer, mais le contrôler.

Le conférencier a insisté sur le fait que la France doit développer son industrie et son commerce. Il faut donc assurer la répartition équitable du charbon.

Il faut donc assurer

CHRONIQUE DU PALAIS

AL CORRECTIONNEL
M. GRANGER DE BOISEL, vice-président
Un dangereux extradé
Le tribunal correctionnel de Bordeaux a...

COMMUNICATIONS

Restriction du trafic commercial
GARE DU MIDI
Les restrictions du trafic commercial...

CONVOI FUNÈBRE

Les familles Vigou, Bonville, Fabre, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de...

BOURSE DE PARIS

La liquidation s'opère tranquillement, le marché est plus actif, les cours français restent...

MARCHÉ AUX MÉTAUX

En laines et plaques de laminage, livraisons de l'acier, 50 fr. en laines...

Le MEILLEUR PURGATIF, LAXATIF, DÉPURATIF

SEDLITZ CHARLES CHARLÉAU
Vices de l'Intestin
SEDLITZ CHARLES CHARLÉAU
Le meilleur purgatif, laxatif, dépuratif...

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 31 mars
Manuel Carlier, 59 ans, rue Vidéau, 20.

Dimanche 1er Avril en matinée - THÉÂTRE FRANÇAIS - Dimanche 1er Avril en soirée

MANON Saldou, Lapeyre, Valmor, Rose Montazel, Ch. Fontaine, Redon, Lapeyre

Samédi et Dimanche, 2 soirées - THÉÂTRE des BOUFFES - Dimanche, matinée de Gala

LA PERICHOLE (P. Carras, A. Chambon) LA MASCOTTE (Jane Forcède et toute la Troupe)

MARIO "ALLONS-Y!"

et une troupe extraordinaire La Reoue de Printemps

Toute la France, de la Lorraine à la Gascogne, de la Flandre à la Provence, proclame les incomparables vertus de L'UROMÉTINE LAMBIOTTE FRÈRES

AUX DAMES DE FRANCE Réclame du Lundi 2 Avril 1917 BORDEAUX VÉLO -- PHOTO -- PÊCHE

EN RESPIRANT avec une PASTILLE VALDA EN BOUCHE vous vous préserverez du FROID, de l'HUMIDITÉ des MICROBES

AU MAGASIN VERT OCCASIONS - Lundi 2 Avril 1917 - OCCASIONS

PETIT PARIS BORDEAUX Exposition Générale des Nouveautés PRINTEMPS-ÉTÉ

LES Cafés Prima étant exclusivement composés de "Cafés doux" demandent à être très peu secrets

LOUVRE DE BORDEAUX LUNDI 2 AVRIL 1917 Exposition et Grande Mise en Vente des dernières Nouveautés

LUNDI 2 Avril et Semaine de Pâques AU MAGOT TOILETTES de PRINTEMPS

SAMARITAINE BORDEAUX - 24, 26, 28, 30, rue Sainte-Catherine - BORDEAUX

BELLE JARDINIÈRE 2, Rue du Pont-Neuf - PARIS SUCCURSALE de BORDEAUX, 4, Cours de l'Intendance

LA SAINT-PROJET 82, 84, 86, rue Sainte-Catherine (Place Saint-Projet)

Soignez-vous, Mesdames! Souffrez-vous de vertiges, d'éblouissements, de maux de tête ou de migraines?

PARIS-BORDEAUX 146, cours Victor-Hugo RECLAME du LUNDI 2 AVRIL 1917

PROGRES DENTAIRE 38, Allée de Tourny, 38

JE NE FUME QUE LE NIL LA GRANDE MARQUE NATIONALE FRANÇAISE

LA POUR VOS CHAUSSURES LE CIRAGE CRÈME L'ANNOU MARQUE NATIONALE FRANÇAISE